

C.T. 7. 1959

28165

l.

X La Crète dans le confit entre Byzance et al-Mu'izz

L'histoire de l'Ifrîkya au moyen âge demeure de nos jours assez mal connue. La pénurie ou l'indigence des documents connus a toujours constitué pour les chercheurs un sérieux handicap. Toute tentative de mener à bien, avec la rigueur scientifique d'une critique historique valable l'étude de cette vaste époque qui s'étend de la conquête jusqu'aux Hafsides a été vouée à l'échec. C'est ainsi que le travail de VONDERHEYDEN sur les Aghlabides (1), le tableau d'ensemble que brosse l'étude de M. Georges MARÇAIS (2), sans oublier les études fragmentaires consacrées dans diverses revues à l'Ifrîkya demeurent, quelle que soit leur valeur, d'une insuffisance déplorable (3). Si donc l'histoire de l'Ifrîkya, exception faite de l'étude exhaustive de M. BRUNSCHVIC (4), reste à écrire dans son ensemble, la période fatimite en est aujourd'hui la mieux favorisée par l'intérêt tout récent que portent certains chercheurs à la découverte et à l'édition de manuscrits ismaéliens réputés introuvables. Une documentation abondante et surtout directe est aujourd'hui à la portée du chercheur. Elle permet de disposer à côté des sources sunnites connues d'ouvrages shi'ites d'une importance capitale et d'écrire ainsi l'histoire des Fatimides en Ifrîkya. C'est l'œuvre de ce grand théoricien du shi'isme en Ifrîkya que fut le Cadi an-Nu'mân, qui enrichit particulièrement cette nouvelle documentation (5). Dans cette œuvre du cadi deux ouvrages encore iné-

(1) VONDERHEYDEN, *La Berbérie Orientale sous la dynastie des Banû l-Aghlab*, Paris, 1927.

(2) G. MARÇAIS, *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen-Âge*, Paris, 1946.

(3) Il convient néanmoins de noter l'intérêt et la qualité de plusieurs articles consacrés à l'Ifrîkya par d'éminents orientalistes. La période fatimite a été particulièrement explorée à maintes reprises par M. CANARD, dont nous nous bornerons à citer :

L'impérialisme des Fatimites et leur propagande, A.I.E.O., VI (1942-1947).

Une famille de partisans, puis adversaires des Fatimites, les Béné Hamdân, Mélanges G. MARÇAIS, t. II, Alger, 1957.

(4) R. BRUNSCHVIC, *La Berbérie Orientale sous les Hafsides*, 2 v., Paris, 1940-1947.

(5) Sur le cadi an-Nu'mân, voir surtout :

A. A. FYZES, *Cadi an-Nu'mân, the Fatimid Jurist and Author*, J.R.A.S., 1931. — R. GOTTSCH, *A distinguished family of Fatimid cadis (al-Nu'mân) in the tenth century*, J.A.O.S., 27 (1907). — W. IVANOW, *A Guide to Isma'ili Literature*, Londres, 1933.

dits constituent deux sources importantes pour la connaissance de l'histoire des Fatimides. Il s'agit de l'*Iftitah ad-Da'wa* dont nous espérons donner bientôt une édition critique et du *Kitab al-Madjalis wal-musayarat* dont nous examinerons quelques textes pour cette communication. Cet ouvrage dont M. H.H. ABDULWABAB possède une copie manuscrite qu'il a bien voulu, avec sa générosité coutumière, mettre à notre disposition, éclaire d'une lumière nouvelle le règne du quatrième calife al-Mu'izz. MM. SARAF et H. IBRAHIM HASAN (6) l'ont exploité pour écrire un livre sur al-Mu'izz mais sans la rigueur scientifique requise. En effet, maints aspects du règne d'al-Mu'izz méritent d'être repris d'une manière systématique à la lumière de la critique historique. C'est, en partie, ce que nous nous proposons de faire dans cette communication en étudiant le conflit surgi entre Byzance et al-Mu'izz au sujet de la Crète. La reconquête de la Crète, en 961, par Nicéphore Phocas, fut l'occasion d'une rupture entre Byzance et les Fatimides et d'une reprise des hostilités après une paix conclue en 957-58/346 pour une durée de 5 ans. Sur cette trêve nous sommes bien renseignés par an-Nu'man qui dans ses *Madjalis* (7) raconte l'ambassade byzantine et les conditions dans lesquelles la paix eut lieu entre l'empereur Constantin VII et al-Mu'izz. L'empereur après l'échec de son alliance avec les Oméiyades d'Espagne contre les Fatimides et soucieux sans doute de regrouper ses forces en vue d'une grande offensive contre Sayf ad-Dawla (8) se résolut à composer avec al-Mu'izz et à consentir au versement par sa province de Calabre d'un lourd tribut. Ce texte des *madjalis* bien étudié par l'éminent orientaliste STERN (9) est corroboré par les données précises que nous fournit l'*Iftitah* (10) achevé par le *cadi* précisément en cette année 346/957-58 où STERN a judicieusement situé cette importante ambassade. Les deux sources illustrent en effet à cette époque une entrée en scène des Fatimides avec une puissance incontestable. La dynastie venait de prou-

(6) H. I. HASAN et T. A. SARAF, *al-Mu'izz bi-dinillah*, Le Caire, 1948.

(7) Dans la copie de M. ABDULWABAB, le texte qui raconte cette ambassade occupe les pages 244-254. S. M. STERN a reproduit ce texte dans son article : *An Embassy of the Byzantine Emperor to the Fatimid Caliph al-Mu'izz*, *Byzantion*, XX (1950).

(8) Sur cet effort de redressement militaire entrepris par l'empereur Constantin VII, voir surtout le chapitre III du travail exhaustif consacré aux Hamdanides par M. CANARD : *Histoire de la dynastie des Hamdanides de Jazira et de Syrie*, tome I, Alger, 1951.

(9) S. M. STERN, *An Embassy of the Byzantine Emperor to the Fatimid Caliph al-Mu'izz*, *Byzantion*, XX (1950).

(10) Nous avons examiné et comparé les données des *Madjalis* et celles de l'*Iftitah* au *Da'wa*, dont nous possédons une photo-copie. Le rapprochement fait par S. M. STERN dans *Byzantion* XX (1950), p. 258 « additional note » est très judicieux. Il s'agit sans aucun doute de la même ambassade dans les deux ouvrages d'an-Nu'man. D'ailleurs, ces déductions se confirment à la lecture des pages 189-190 de la *Sira* de l'*Ustadh Djowdhar*, voir la traduction de : M. CANARD, *Yusuf al-Ustadh Jowdhar*, Alger, 1958, pp. 189-190 et note 422.

ver qu'elle avait non seulement triomphé à jamais du péril kharidjite (11) mais aussi retrouvé sous le règne d'al-Mu'izz, commence depuis 5 ans, une stabilité et un regain de vigueur tels qu'elle pouvait tenir tête victorieusement à l'Espagne musulmane et surtout à Byzance (12). D'ailleurs al-Mu'izz bien qu'il ait accepté cette paix provisoire ne cache pas ses visées expansionnistes et son désir d'hégémonie que souligne avec force an-Nu'mân. Cette politique de prépondérance se fonde d'une part sur le devoir sacré de faire le Djihad à l'infidèle — l'infidèle étant en l'occurrence l'empereur de Byzance et le dar al-djihad la Sicile et la Calabre — d'autre part sur un dogme fondamental du shiisme à savoir l'inéluctable retour du trône de l'Islam à la famille du prophète c'est-à-dire à la descendance alide. Les événements des années 958 et 959 laissent penser que cette ambassade ait abouti à un accord dépassant les limites de cette simple trêve de 5 ans : bien qu'il ne s'agisse que de conjectures l'on peut avancer que par cette ambassade chacun des deux souverains obtenait une liberté d'action, l'un contre les Hamdanides d'Alep (13) l'autre contre les Oméiyades d'Espagne (14). D'ailleurs an-Nu'mân y fait allusion en parlant de Pacte entre al-Mu'izz et l'empereur. Quoiqu'il en fût Constantin VII avant de laisser, à sa mort, en 959, le trône à son fils Romain II préconisa une politique de redressement militaire et réorganisa la stratégie des thèmes du front oriental face aux Hamdanides (15). De son côté, al-Mu'izz lança cette expédition de grande envergure commandée par Djawhar le futur conquérant de l'Égypte qui portant, les bannières fatimites après la prise de Fès aux confins du Maghrib, au seuil même de l'Espagne mit ainsi, au début de 959 l'Afrique du Nord tout entière sous l'autorité fatimite (16). C'est dans de telles circonstances marquées du côté byzantin par un retour de vigueur dans la guerre inlassable menée contre les Hamdanides grâce à la politique énergique

(11) Sur la révolte d'Abu Yazid, voir : LE TOURNEAU, *La révolte d'Abu Yazid au IX^e siècle*, Cahiers de Tunisie, n° 2.

(12) Sur le conflit entre al-Mu'izz et 'Abd ar-Rahmân III, voir : LÉVI-PROVENÇAL, *Histoire de l'Espagne Musulmane*, t. II.

(13) Au cours de l'entretien entre al-Mu'izz et l'ambassadeur byzantin, le calife fatimite évoque le dénouement de la guerre livrée par Byzance à Sayf-ad-Dawla et aux Targistes. An-Nu'mân, sans fournir de précision, note qu'ils en parlèrent longuement « fi hadithi atâlahu ». La lecture du texte révèle un certain mépris d'al-Mu'izz pour Sayf-ad-Dawla, qu'il désigne sans ménagement par « Ibn Uldân ». Une telle attitude d'al-Mu'izz, qui ne correspond pas aux sentiments pro-shiites de l'Emir d'Alep, n'était pas sans intéresser les Byzantins qui s'efforçaient de reprendre l'offensive contre les Hamdanides.

Voir : M. CANARD, *Histoire de la Dynastie des Hamdanides de Jazira et de Syrie*, pp. 753-96.

(14) Al-Mu'izz lança Djawhar contre le Maroc aussitôt après cette ambassade byzantine. La conquête de Fès, qui eut lieu en 958-959, établit la domination fatimite sur le Maroc, soustrait ainsi à l'influence andalouse, et constitua un menaçant pour l'Espagne musulmane.

(15) Cf. M. CANARD, *Histoire de la dynastie des Hamdanides de Jazira et de Syrie*, tome I, Alger, 1934.

(16) Cf. LÉVI-PROVENÇAL, *Histoire de l'Espagne musulmane*, t. II, p. 108.

du ministre Bringas et à la réorganisation de l'armée par le nouveau Domestique Nicéphore Phocas et du côté fatimite par de brillants succès de l'impérialisme d'al-Mu'izz qu'éclata en 960 le conflit de Crète. La conquête de cette île par les émigrés andalous après les événements de Cordoue bien relatés par notre regretté maître LÉVI-PROVENÇAL (17), ainsi que sa reconquête par Nicéphore Phocas sont trop bien connues depuis les travaux de SCHLUMBERGER (18), et de l'éminent historien de Byzance VASILIEV (19), pour que nous tentions de les retracer dans le détail. Néanmoins nous nous efforcerons d'éclaircir à la lumière de nouvelles données un point d'histoire demeuré obscur celui de l'intervention des Fatimides pour porter secours aux Crétois. Avant de définir la nature de cette intervention et d'en préciser la portée pour l'histoire de l'Ifrîkya nous analyserons les documents du Kitab al madjalîs en suivant de près le texte d'ann-Nu'mân. Nous examinerons successivement l'audience accordée par al-Mu'izz à l'ambassadeur des Crétois (20); la lettre adressée par al-Mu'izz à l'Emir ikhshidite d'Egypte (21) pour proposer une action commune en faveur des Crétois, enfin la lettre d'al-Mu'izz à Romain II (22), pour lui signifier, s'il ne renonçait pas à la Crète, la rupture du Pacte et la reprise des hostilités.

Analyse du premier texte

L'ambassadeur des Crétois arriva à Mansouriya pour implorer l'assistance du calife fatimite contre Byzance. Reçu en audience par al-Mu'izz il décrivit la détresse de ses compatriotes qui, abandonnés à leur sort se mettaient sous sa protection et l'appelaient à leur secours. Cette mission pouvait apparaître d'autant plus délicate que la Crète avait toujours reconnu l'autorité des Abbassides et dépendu directement de l'Egypte. Mais, pour mieux plaider sa cause, l'envoyé des Crétois s'efforça d'intéresser le calife fatimite à la conquête de l'île. Il s'ingénia pour le convaincre de l'opportunité d'une intervention militaire en Crète à démontrer l'importance stratégique de cette île pour la politique d'expansion des Fati-

(17) LÉVI-PROVENÇAL, *Histoire de l'Espagne musulmane*, t. I

(18) G. SCHLUMBERGER, *Un Empereur Byzantin au X^e siècle. Nicéphore Phocas*, Paris, 1921.

(19) A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, éd. franç. II. *La dynastie macédonienne*, 2^e partie. — *Extrait des sources arabes*, par M. CANKAR, Bruxelles, 1950.

(20) Le texte est encore inédit.

(21) Le texte est reproduit par les auteurs de l'ouvrage sur Al-Mu'izz. Voir, A. T. SARAF et H. I. HAJAN, *Al-Mu'izz li-dinallah*, p. 303.

(22) Le texte est reproduit en partie dans le même ouvrage. Voir, A. T. SARAF et H. I. HAJAN, *Al-Mu'izz li-dinallah*, p. 321.

(23) L'envoyé des Crétois arriva à Mansouriya, semble-t-il, après avoir déce-

mites. Située à proximité du territoire byzantin et de l'Égypte elle permettrait non seulement de contrôler aisément l'accès maritime vers l'un comme vers l'autre pays, mais de s'assurer aussi la possession d'une base idéale pour la conquête de Byzance et de l'Orient. Cet intérêt stratégique de l'île qu'accroissaient ses richesses en matériaux de construction navale, en minerais et toutes sortes d'engins de guerre ne pouvait laisser al-Mu'izz insensible aux arguments judicieux de leur ambassadeur. Le calife fatimide n'hésita point en effet à prendre la décision d'intervenir en faveur des Crétois. Il fit part à leur ambassadeur de sa détermination de réaliser leurs espoirs et de ne pas décevoir la confiance qu'ils avaient placée en lui. Il avait déjà donné l'ordre de préparer la flotte qu'il aurait lancée à leur secours beaucoup plus tôt s'ils s'étaient empressés de demander son appui. Sans cacher ses visées expansionnistes (24) fondées sur la promesse que Dieu fit de rendre les Shi'ites maîtres de toute la terre, al-Mu'izz s'évertua à ne motiver son intervention que par l'obligation du djihad et le devoir sacré de défendre les Musulmans qui s'adressaient à lui ou reconnaissaient son autorité. Il prit le soin, après avoir rassuré l'envoyé des Crétois et l'avoir invité à séjourner en Ifrikya jusqu'au départ de la flotte, de dépêcher en Crète une délégation conduite par deux Crétois pour leur annoncer l'heureuse nouvelle de l'intervention imminente de la flotte fatimite.

Analyse du deuxième texte

Dès que Nicéphore Phocas eut entrepris la conquête de la Crète, les Crétois s'adressèrent à l'Émir d'Égypte (25) qui, comme eux, appartenait à la communauté abbasside et reconnaissait l'autorité de Bagdad. D'ailleurs la Crète dépendait pratiquement des Ikhshidites et les bateaux crétois chargés de vivres et de marchandises ravitaillaient régulièrement l'Égypte. Les émirs de Crète, qui entretenaient de bonnes relations avec les souverains égyptiens et leur envoyaient de riches présents, étaient donc en droit de réclamer la protection des Ikhshidites et leur intervention militaire contre Byzance. Mais l'émir d'Égypte n'ayant pu leur porter secours,

(24) Cette idée politique de l'expansionnisme des Fatimites repose sur un dogme du chi'isme : le pouvoir a été usurpé après la mort du Prophète, il doit revenir à sa famille, en l'occurrence la descendance du 'allide.

Sur la propagande fatimite, voir : M. CANARD, *L'impérialisme des Fatimites et leur propagande*, A.I.E.O., VI (1942-1947).

(25) L'expression employée par an-Nu'mân, « *Ṣāhib Miṣr* » désigne l'Émir d'Égypte Abu-l-ʿIjāqan 'Alī al-Ikhshīd. — Sur l'histoire de l'Égypte arabe, voir : G. WIEY, *L'Égypte arabe*, Paris, 1937.

un haut fonctionnaire de son entourage (26) qui était en relation avec al-Mu'izz, et dont an-Nu'mân tait le nom, fut chargé d'écrire au calife fatimite pour le solliciter d'intervenir en faveur de la Crète. Une délégation de Crétois qui se trouvait auprès de lui fut dirigée sur al-Mansuriya, mais pour calmer l'effervescence de la masse indignée par sa tiédeur et son inertie, l'Emir ikhshidite fit semblant d'envoyer assistance aux Crétois et quelques navires furent lancés en mer en direction de la Crète. Al-Mu'izz répondit à son correspondant pour l'informer qu'il avait déjà donné l'ordre de préparer la flotte en vue de l'expédition de Crète; il le chargea aussi de transmettre à l'Emir une proposition d'alliance et quelques considérations politiques qui définissaient son attitude vis-à-vis de la Crète et de l'Égypte : il prit le soin de préciser qu'il considèrerait sa propre intervention militaire comme l'accomplissement d'une mission sacrée que Dieu lui avait confiée mais qu'on ne saurait lui faire grief s'il s'abstenait de le faire. En effet le devoir de protéger la Crète incombait matériellement à l'émir d'Égypte parce que cette île plus proche de son pays que de l'Ifrikya était pour lui un centre de ravitaillement et surtout appartenait comme l'Égypte à la communauté abbasside. Non sans ironie, al-Mu'izz ne manqua pas d'encourager l'Emir d'Égypte à s'acquitter de son devoir de Djihâd et de l'exhorter à ne pas s'en croire déchargé sous prétexte de l'intervention fatimite. Mais pour le décider à agir, il assortit sa proposition d'intervenir en commun contre Byzance de conditions très favorables aux Égyptiens. Il s'ingénia ainsi à dissiper toutes ses craintes : la flottille égyptienne n'aurait pas à appréhender l'attaque tant redoutée de la flotte fatimite car les navires égyptiens seraient traités comme s'ils appartenaient à cette flotte, les combattants égyptiens seraient traités comme les Ifrikyens au partage du butin. Pour mieux rassurer l'Emir égyptien il s'engagea à envoyer sa flotte à la rencontre des navires égyptiens non loin d'Alexandrie et à proximité de la Crète, au port de Tonba en Cyrénaïque. Puis, après avoir souligné l'efficacité des efforts conjugués des musulmans à combattre les infidèles il fixa la date de cette rencontre au début de Rabi' II de l'année (350/961) (27). Enfin al-Mu'izz réaffirme vigoureusement sa pieuse intention de porter secours aux Crétois même sans le concours égyptien duquel il se passerait aisément pour accomplir la mission sacrée du djihâd.

(26) Cette vague allusion d'an-Nu'mân donne pourtant l'impression qu'il s'agissait d'un haut fonctionnaire de l'entourage des Ikhshidites. Était-ce déjà le fameux Ibn Killis ? Sur les relations secrètes des Fatimites d'Ifrikya avec des dignitaires égyptiens et sur leur propagande dans certains éléments de la population égyptienne, voir : M. САХАРОВ, *L'impérialisme des Fatimites et leur propagande*, A.I.E.O., VI (1942-1947) — G. WERT, *L'Égypte arabe*, Paris, 1937.

(27) An-Nu'mân se borne à indiquer le mois de Rabi' II. La reconquête chrétienne de la Crète ayant été entreprise en Jumada I 349, il s'agit donc du mois de Rabi' II de l'année 350.

Analyse du troisième texte (28)

Bien avant la fin de la trêve conclue pour 5 ans avec al-Mu'izz par Constantin VII, son successeur Romain II lança une flotte importante à la conquête de la Crète. L'armée byzantine fortement équipée et commandée par Nicéphore Phocas entreprit la conquête de l'île en juillet 960 (20). Les Crétois, qui pourtant reconnaissaient l'autorité des Abbassides, tournèrent leurs regards vers al-Mu'izz, d'autant plus qu'ils désespéraient de recevoir une assistance militaire égyptienne, abbasside ou hamdanide. Bien qu'ils eussent montré auparavant quelque hostilité à l'égard du Calife fatimite ils durent s'adresser à lui pour implorer son aide. Ayant reçu à Mansouriya l'ambassadeur des Crétois qui lui proposait de délivrer l'île et d'y établir son autorité il prit la décision de rompre la trêve avec Byzance. Il dicta, en présence des dignitaires de l'Etat, une lettre destinée à Romain II pour lui signifier la rupture du Pacte. Al-Mu'izz proposait à l'empereur le choix suivant : lever le siège de la Crète et l'évacuer, sinon assumer ainsi la responsabilité d'une rupture de la paix conclue avec son père. Pour appuyer sa thèse il se référait au Coran et citait notamment l'exemple de 'Ali, envoyé par le Prophète aux Polythéistes pour leur signifier la rupture du Pacte (sourate barâ'a). Mais soucieux de justifier politiquement la rupture et de légitimer son intervention en faveur des Crétois il fit appel à des arguments d'ordre politique et historique : même si la Crète faisait partie de l'Empire Abbasside dépendant ainsi de la communauté orthodoxe et ne relevant point de l'autorité des Fatimides Shi'ites, cela ne saurait ôter à ceux-ci tout droit d'intervenir contre Byzance. D'ailleurs, les Crétois, en s'adressant à eux pour leur demander assistance, s'étaient mis en fait sous leur autorité. Ainsi donc, al-Mu'izz était en droit de pallier la carence des Abbassides et d'empêcher la conquête de la Crète. Bien mieux, son droit d'intervention contre Byzance ne saurait être conditionné par la reconnaissance de l'autorité fatimite par les Crétois, parce que la Crète et le monde tout entier lui appartenaient par la volonté de Dieu. L'empereur devait donc, selon Al-Mu'izz, renoncer à occuper la Crète et ne pouvait se croire en droit de s'y maintenir bien qu'il l'eût occupée de force. Pour mieux contester ce droit qu'avait Byzance de conquérir un

(28) Dans ce texte, l'auteur désigne par le mot « al-Tağlyā » l'empereur de Byzance sans préciser le nom. La lecture du texte laisserait croire que le même empereur, qui avait conclu la paix avec al-Mu'izz, organisa l'expédition de Crète. En fait, la paix fut conclue sous le règne de Constantin VII et l'expédition de Crète eut lieu sous celui de son fils Romain II.

(29) An-Nu'mān ne donne pas le nom de Nicéphore Phocas mais précise qu'il s'agit du Domesdique « ad-Dumastuk » qui occupe le plus haut rang parmi les chefs de l'armée. Nicéphore débarqua en Crète le 15 jourmada II 349, 13 juillet 960, et s'en empara le 15 moharram 350, 6 mars 961.

La reconquête chrétienne de la Crète est racontée d'une façon détaillée — un peu romancée — par SCHLUNDENCK : *Un Empereur Byzantin au X^e siècle*, ch. II.

territoire dépendant des Abbassides, avec lesquels elle était en état de guerre, al-Mu'izz s'attacha dans sa lettre à Romain II à souligner le caractère illégitime de l'occupation de la Crète; il lui rappelait enfin un fait d'histoire intérieure byzantine : le cas de Romain Lécapène (30) qui usurpa le pouvoir à Byzance. Ni l'empereur, ni son père ne lui reconnurent le droit et le lui arrachèrent. De même que Romain Lécapène n'avait pu légitimement revendiquer le pouvoir usurpé, de même Romain II ne pouvait s'estimer en droit d'occuper la Crète conquise de force et usurpée à la faveur de la carence abbasside. Al-Mu'izz, définissant ainsi ce qu'il appelait la voie de la vérité, invita l'empereur à s'y conformer et à respecter le pacte qui les liait en renonçant à la Crète et lui fit endosser ainsi la responsabilité d'une reprise des hostilités.

...

Telles sont les données fournies par an-Nu'mân sur le conflit entre al-Mu'izz et Byzance. Elles ne permettent pas de conclure à une intervention effective en faveur des Crétois puisque l'auteur des *Madjalis* se borne à raconter la phase diplomatique du conflit. L'intervention militaire a-t-elle eu lieu ? An-Nu'mân n'en souffle mot. Les sources connues ne sont guère plus précises à ce sujet. Ibn al Athîr la note très vaguement (31). Les sources non arabes analysées par SCHLUMBERGER (32), dans son ouvrage sur Nicéphore Phocas, ou par VASILIEV (33), évoquent un secours sans lendemain des Tarsiates (34), une solidarité de façade de la part des Oméiyades d'Espagne (35), et un secours ifrîkien ou égyptien de 40.000 hommes voué rapidement à l'échec. Est-ce là le secours fatimite dont parle an-Nu'mân ? Nous ne le croyons pas; il ne s'agit sans doute que de volontaires, dont le nombre a été gonflé à dessein par les sources chrétiennes et qui, interceptés par la flotte byzantine, furent anéantis avant de débarquer sur la côte crétoise. Qu'est-il donc advenu de la promesse faite par al-Mu'izz d'envoyer sa puissante flotte au secours de la Crète ? Qu'est-il advenu

(30) An-Nu'mân donne seulement Romain « Rômanus » en arabe. Il s'agit de Romain Lécapène qui prit le pouvoir aux dépens de Constantin VII en 919; celui-ci le reprit à son tour en 945. Ces événements, qu'évoque très brièvement al-Mu'izz, sont racontés abondamment dans les ouvrages d'histoire byzantine. Sur les relations de Byzance avec les Arabes, voir surtout : A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I et II. — M. CANARD, *Histoire de la dynastie des Hamdanides de Jazira et de Syrie*.

(31) Ibn al-Athîr, *Târîkh al Kâmil*, VIII, 180.

(32) G. SCHLUMBERGER, *Un Empereur Byzantin au X^e siècle : Nicéphore Phocas*, Paris, 1923.

(33) A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*.

(34) Cette affirmation de SCHLUMBERGER est discutée par M. CANARD dans son ouvrage sur les Hamdanides. Voir M. CANARD : *Histoire des Hamdanides de Jazira et de Syrie*, p. 800, note 179.

(35) SCHLUMBERGER, *Un Empereur Byzantin au X^e siècle*, ch. II.

de la proposition faite par al-Mu'izz à l'Emir d'Egypte d'intervenir en commun contre Byzance ? Que sont devenues les menaces adressées par le calife fatimide à Romain II ? La flotte al-Mu'izz s'est-elle ébranlée des ports de Sicile et d'Ifrikya pour tenter de dégager la Crète ? Autant de questions qui nous laissent dans l'embarras. Sous réserve que d'autres documents viennent nous éclairer davantage, nous sommes forcés de ramener ce conflit à ses justes proportions, celles que les documents nous permettent de définir. Nous allons donc tâcher de préciser aussi rigoureusement que possible la nature de ce conflit entre al-Mu'izz et Byzance ainsi que sa portée dans le rôle tenu par l'Ifrikya en Méditerranée vers la moitié du X^e siècle.

Notre raisonnement s'appuie au départ sur une précision capitale d'an-Nu'mân. Le Cadi indique la date proposée par al-Mu'izz à l'Emir d'Egypte pour la rencontre des flottes des deux pays dans un port de Cyrénaïque : le début de Rabi^e II. Il s'agit eu mois de Rabi^e II de l'An 350, correspondant au mois de juin de l'année 961. Or la conquête de la Crète entreprise le 13 juillet 960 (15 djumada II 349) s'acheva par la prise de la capitale, Chandax, huit mois plus tard, le 6 mars 961, correspondant au 15 muharram 350 (37). Autrement dit, la Crète était bel et bien conquise trois mois avant le rendez-vous de Cyrénaïque. Puis le texte c'an-Nu'mân nous permet de situer l'arrivée de l'envoyé des Crétois à Mansouriya avant la chute de Chandax durant le siège qui donnait l'impression de devoir se prolonger bien après le dur hiver de l'année 960-961 (38). Nous pouvons donc en déduire qu'al-Mu'izz fut pris de court par les événements et qu'ayant appris au début du printemps de 961 la prise de la capitale Chandax, tandis qu'il préparait l'expédition maritime, il renonça à faire intervenir

(36) La Sicile fut une importante base maritime pour les Fatimites; la flotte des Emirs de Sicile, les Danû-al-Kalbi, constituait le noyau central de la flotte fatimite. La lecture de la Sirâ du Jawûhar est très suggestive à ce sujet.

Voir : *Vie de l'Ustadh Jawûhar*, traduite par M. CANARD, Alger, 1954, pp. 103, 104, 133, 190 (note 422), etc...

(37) La reconquête de la Crète par Nicéphore Phocas, entreprise en juillet 960 — correspondant à Jumada I 349 — s'acheva en mars 961 — correspondant à muharram 350. Or, le mois de Rabi^e II indiqué par Nu'mân ne pouvait être que celui de l'année 350, correspond au mois de juin de l'année 961. Le rendez-vous fut par al-Mu'izz pour la rencontre de sa flotte avec les bateaux égyptiens se acheva donc trois mois à peu près après la chute de la capitale de la Crète.

Jumada I 349 — Juillet 960

Jumada II 349 — Août 960

...

Thu-l'U'inda 349 — Janvier 961

...

Muharram 350 — Mars 961

...

Rabi^e II 350 — Juin 961

(38) Sur les détails du siège de Chandax et les rigueurs de l'hiver 960-961, voir : G. SCALANONOGH, *L'Empereur Byzantin au X^e siècle*, ch. II.

sa flotte en Crète. Si la flotte fatimide, qui était à l'époque très puissante, s'était rendue au secours des Crétois, un tel événement quelle qu'en eût été l'issue, aurait eu un retentissement tel qu'il est impensable qu'il ne laissât point d'échos dans quelque source arabe ou chrétienne. Nous croyons donc que la bataille de Crète entre les Fatimides et Byzance n'a pas eu lieu, à moins que, nous le répétons, de nouveaux documents viennent infirmer cette opinion. D'ailleurs, al-Mu'izz ne donne pas l'impression d'avoir été réellement décidé à livrer la bataille de Crète. Les arguments de l'envoyé crétois sur la valeur stratégique de l'île pour une éventuelle tentative contre Byzance ou l'Orient n'ont pas l'air de l'avoir convaincu tout à fait.

Trop bien renseigné par ses agents secrets organisés en un réseau (39) dont les nouveaux documents révèlent l'ampleur, trop habile pour minimiser les forces déployées par Byzance en Crète, al-Mu'izz n'a pas couru le risque d'engager sa flotte si loin de ses bases de Sicile et d'Ifrikiya, mais ces événements de Crète servant sa propagande vis-à-vis de l'Égypte, des Abbassides et de Byzance, al-Mu'izz les exploita sur le plan diplomatique pour se poser en champion de l'Islam en Méditerranée. Il les exploita surtout en direction de l'Égypte qu'il espérait envahir pour réaliser le rêve de ses prédécesseurs. C'est surtout dans ce sens qu'il convient d'interpréter sa proposition à l'Emir d'Égypte de conjuguer les efforts en vue d'assister les Crétois. Il était en relations avec de hauts fonctionnaires dans l'entourage des Ikhshidites, sans doute avec ce vizir Ibn Killis (40) qui le rejoindra à Mansouriya. Il cherchait, comme ses prédécesseurs à se rapprocher des Ikhshidites. Ses agents secrets travaillaient activement le pays et maints dignitaires de la Khassa, les Emirs eux-mêmes ne cachaient pas leurs sentiments pro-fatimites. C'est uniquement dans un but de propagande qu'al-Mu'izz s'adressa donc aussi habilement à l'Ikhshid en cherchant à impressionner les Égyptiens par son rôle de défenseur de l'Islam.

Mais l'on est en droit de se demander pourquoi al-Mu'izz, qui songeait à occuper l'Égypte et pratiquait à l'égard de Byzance une politique de prépondérance en Méditerranée, laissa échapper l'occasion en délivrant la Crète d'accroître son prestige et de

(39) Le *Madjalla wal-Musayurat* « du Cadi an-Nurman révèle l'importance de ce réseau de propagande dans la politique d'expansion des Fatimides. Les régions du monde soumise à leur propagande sont appelées « flots » (*djuzur*) et dans chaque « *djastra* », la tâche de propager la doctrine ah'rite incombe à un ou plusieurs missionnaires « *dâ'i* ». Il convient de noter que l'auteur des « *madjalla* » ne donne le nom d'aucun missionnaire.

(40) Ibn Killis, juif converti à l'Islam, quitta l'Égypte et se mit au service d'al-Mu'izz à Mansouriya, en 357. Il occupa les plus hauts rangs dans l'administration, après l'établissement d'al-Mu'izz au Caire. Sur les détails de sa biographie, voir : MAKRIZI, *Khitat Bulak*, 1270.

Sur l'importance de la communauté juive à l'époque des Fatimides (avant Al-Çakim Bi-Amr-Allah), voir : G. WIEG, *L'Égypte Arabe*, Paris, 1937.

s'assurer dans cette île une base très propice à la réalisation de ses desseins ?

La thèse classique veut que les Fatimides d'Ifrîkiya aient eu constamment les yeux braqués sur l'Orient; c'est exact au début du X^e siècle. Mais c'est assez faux pour le règne d'al-Mu'izz. Cette thèse classique mériterait d'être nuancée, car les documents nouveaux révèlent qu'al-Mu'izz tout en regardant vers l'Orient ne néglige pas pour autant l'Occident. Nous sommes en mesure, à l'aide de documents précis (41), de démontrer combien cette thèse est creuse et fragile. Si al-Mu'izz ne perd pas de vue Bagdad et le trône des Abbassides, il regarde aussi vers Cordoue et le trône des ennemis héréditaires, c'est-à-dire les Omeiyades d'Espagne. On sait que Abderrahman III, mort précisément en 350/961, cette année même de la reconquête de la Crète par Nicéphore Phocas, laissa une situation très défectueuse. Al-Mu'izz, bien renseigné par ses agents secrets, venait de réaliser la conquête du Maroc par son capitaine favori Djawhar. Il devait songer à envahir l'Espagne après la prise de Fès et de Sidjilmassa, en 958 (42). En tout cas, nous pouvons évoquer la terrible menace fatimite qui pesait sur l'Espagne musulmane dans les années 960 et 961. Nous sommes bien renseignés à ce propos par les Madjalis du Cadi d'an-Nu'mân et par les Ahkam d'Ibn Sahl.

Quoiqu'il en fût, al-Mu'izz ne se sentait pas prêt en 961 à lancer Djawhar contre l'Égypte et s'ouvrir ainsi le chemin de Bagdad. Il fera mûrir le fruit qu'il cueillera presque sans coup férir après la mort de Kafour (43). Nul besoin donc pour lui de s'assurer pour cela une base en Crète.

Quant à Byzance, pourquoi aller jusqu'en Crète pour lui faire la guerre alors que le champ de bataille le plus commode est tout près en Sicile ? La Crète avait beaucoup plus de signification pour Byzance que pour les Fatimides. Nous laissons aux éminents spécialistes d'histoire byzantine le soin d'approfondir cet aspect de la question sur les traces de SCHLUMBERGER ou de VASILIEV; rappelons

(41) Cette thèse classique s'est fondée sur les données des sources sunnites qui déforment souvent certains aspects de l'histoire des Fatimides d'Ifrîkiya. Les sources ismaéliennes renouvellent totalement le sujet. An-Nu'mân, dans ses « madjalis », traite longuement à souhait de l'hostilité des Fatimides à l'égard des Omeiyades d'Espagne. Un texte des « Ahkam » d'Ibn Sahl — que nous avons cité dans la revue « El Andalûs », 1958, illustre les efforts de propagande déployés par les Fatimides d'Ifrîkiya pour propager leur doctrine en Espagne musulmane, sous les règnes de 'Abd-ar-Rahmân III et de son fils al-Ujâim II.

L'offensive victorieuse de Djawhar au Maroc donne l'impression que al-Mu'izz avait envisagé d'envahir l'Andalus.

(42) An-Nu'mân dans les « Madjalis » évoque cette victoire de Djawhar au Maroc et consacre plusieurs pages à son retour triomphal à Mansuriya et au sort des prisonniers idrissides et au rebelle de Sidjilmassa Ibn Wâsil. — AN-NU'MÂN, *al-Madjalis wal-Wustâjil* (copie de M. ABDEL-WAHAB), pp. 285; 347-48; 294; 333; 361; 399; 409; 442; 497; 572.

(43) Cf. M. CANARD, *L'impérialisme des Fatimides*, p. 176, A.L.E.D., VI (1942-1947, et note 75.

seulement que la reconquête chrétienne de cette île couronnait de succès plusieurs tentatives de venir à bout de la piraterie crétoise (44) et ouvrait à Nicéphore Phocas, couvert de tant de gloire, le chemin du pouvoir (45). Puis, la reconquête de la Crète donnait surtout la preuve que Byzance retrouvait au milieu du X^e siècle sa place de grande puissance maritime. Quant à al-Mu'izz, la reconquête de la Crète n'entamait en rien ses positions; en effet, si la bataille de Crète entre lui et Byzance n'eut pas lieu, celle de Sicile ne tarda pas à éclater dès l'élévation de Nicéphore Phocas au trône impérial en 963. Les Fatimides, non seulement, reprirent Taormine (46) et conquirent l'imprenable Rametta (47), mais détruisirent aussi l'armée byzantine commandée par le Patrice Manuel et surtout la flotte byzantine dans la bataille du Détroit (48).

Telles sont les relations entre al-Mu'izz et Byzance vers 960, lors de la reconquête chrétienne de la Crète. La prise de cette île par Nicéphore Phocas renforça les armes de Byzance dans sa longue guerre livrée aux Hamdanites, mais n'entama en rien le prestige des Fatimides; elle fut l'occasion d'une rupture entre al-Mu'izz et Romain II et ranima une guerre qui se solda en Sicile par une brillante victoire des Fatimides. La rentrée en scène des Fatimides sous le règne glorieux d'al-Mu'izz modifia le rapport des forces dans le bassin méditerranéen vers la moitié du X^e siècle. Il fallait désormais compter sur le Shérisme ifrikien et sa force triomphante. Si Nicéphore Phocas put enfin triompher de Saïf ad Dawla et se distinguer, après la Crète, à Alep, en 962 (49), il ne fut pas aussi heureux avec les Fatimides. Valeureux guerrier il mesura, après la déroute de Sicile, la force d'al-Mu'izz à sa juste valeur et, reconnaissant l'hégémonie de son rival à l'ouest de la Méditerranée il renoua avec lui de bonnes et durables relations (50). Nicéphore Phocas mit cette paix retrouvée à profit pour poursuivre ses succès en Syrie ou s'illustrer contre les Bulgares (51); tandis qu'al-Mu'izz put inscrire à sa gloire la conquête de l'Égypte et faire briller déjà à Mansouriya, puis dans sa nouvelle capitale, al Kahira, autour de la Mosquée al-Azhar, une éclatante et riche civilisation.

Farhat DACHRAOUI.

(44) G. SCHLUMBERGER, *L'Empereur byzantin au X^e siècle*, Paris, 1923, ch. II A. VAMIEZ, *Byzance et les Arabes*, I, I.

(45) M. CANARD, *Histoire de la Dynastie des Hamdanides de Jazira et de Syrie*, I, I, Alger, 1951, ch. III.

(46), (47) et (48) Cf. A. ANANI, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, 2^e éd., Catane, 1933-1939. — M. CANARD, *Quelques notes relatives à la Sicile sous les premiers Califes fatimites*, Studi Medievall in onore di Antonino de Stefano, pp. 500-576, Palerme, 1956.

(49) Cf. M. CANARD, *Histoire de la Dynastie des Hamdanides de Jazira et de Syrie*, I, I, Alger, 1951, ch. III, pp. 809-817.

(50) et (51) G. SCHLUMBERGER, *L'Empereur byzantin au X^e siècle*, Nicéphore Phocas, Paris, 1923, ch. IX et ch. XII.

**L'évolution des relations
entre la Tunisie et l'Empire Ottoman
du XVI^e au XIX^e siècle
ESSAI DE SYNTHÈSE**

Durant trois siècles, de la fin du XVI^e jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la Tunisie a fait partie, sous des formes que nous allons essayer de définir, du domaine ottoman.

Nous n'envisageons pas, dans ce bref exposé, d'étudier en détail l'histoire intégrale des relations turco-tunisiennes pendant ces trois siècles, mais plus simplement nous voulons présenter, en fonction des documents que nous connaissons, quelques aspects primordiaux de ces relations. Signalons dès maintenant que de nombreux documents d'archives, aussi bien turcs que tunisiens, ne sont pas encore à la disposition des historiens faute d'avoir été cherchés ou exploités : ils ne manquent pourtant pas et les historiens futurs de la Tunisie ont là une belle tâche à accomplir car ces trois siècles d'histoire, bien que proches de nous, sont encore mal connus.

Nous proposons, pour le moment, de distinguer trois phases principales dans l'évolution des relations turco-tunisiennes (1) :

- 1.) La conquête et le gouvernement militaire des Pachas.

(1) Je précise ici que je m'en tiendrai à l'histoire « politique », étayée sur les documents d'archives turcs, soit déjà publiés, soit que j'ai étudiés moi-même, tant à Tunis qu'à Stamboul et, occasionnellement, à Venise. J'ajouterai cependant que je parlerai peu des documents de Stamboul : en effet, alors que je faisais des recherches dans les Archives turques, il y a quelques années, je ne m'intéressais pas particulièrement aux documents concernant la Tunisie ou l'Afrique du Nord, mais à ceux qui avaient trait à la capitale de l'Empire Ottoman au XVII^e s. Il en est de même pour les documents vénitiens que j'ai pu consulter à l'Archivio di Stato, à Venise. Toutefois des documents existent et pour l'immense majorité attendent d'être portés à notre connaissance. Quelques documents turcs relatifs à l'Afrique du Nord ont été publiés dans l'ouvrage de Aziz SAMIÎN TURK, *Şimalî Afrika'da Türkler* (Les Turcs en Afrique du Nord), 2 vol. Istanbul, 1936-37, et dans de rares articles de la revue de la Société d'Histoire Turque, *Belleten*. Les documents turcs conservés à Tunis ont été inventoriés par nos soins et paraîtront sous forme d'un Inventaire que publiera prochainement l'Institut des Hautes Études de Tunis.

que le Maréotis fut changé de mer en lac par une volonté humaine ; que le port intérieur avec ses nombreux centres d'activité, Marea, etc... est antérieur à l'Alexandrie d'Alexandre ; qu'Alexandrie ne fut créée que pour capter — Alexandre était un conquérant, donc un grand pirate — que pour capter et dominer, du fait d'une situation unique, le commerce de ce golfe qui était alors le carrefour du monde. Ayant la mer et ses ports extérieurs pour communiquer librement avec la patrie lointaine, ayant fortifié la route étroite du Mex (nous y reviendrons), ne craignant pas d'incursion par terre, Alexandrie était un nid d'aigle inaccessible, voire inattaquable. Et qu'était Alexandrie, sinon une ville de joie ? Les autres peuples travaillaient, les ports du Maréotis commerçaient, échangeaient, peinaient ; tout ce qui entrait dans ce carrefour du monde, tout ce qui en sortait passait par le Kybotes, et là, l'aigle et les aiglons prélevaient la part qu'ils voulaient ! Et Alexandrie pouvait être fière de ses monuments, de ses temples, de ses jardins ! Jamais pieuvre au monde n'avait su et ne saura plus choisir si bonne place.

Voilà ce que furent pour moi et la conception et l'œuvre d'Alexandre le Grand. Trouverai-je le moyen de vous entraîner un peu avec moi sur cette route, et pourrons-nous ensemble arriver à claquer un jour : Alexandrie n'était qu'une pierre d'un monument beaucoup plus grandiose qu'avait érigé Alexandre et dont le souvenir s'éteint. Alexandrie, dans l'histoire de l'antiquité telle que nous l'avons apprise, n'était qu'une étoile ; en réalité elle était un soleil.

En tenant une ville, Alexandre tenait le monde entier. Quel général a renouvelé telle merveille ?

Et dire que l'amiral Bloemfield, dessinant une carte d'Alexandrie antique, en avait supprimé le canal qui faisait communiquer le Kybotes avec le Maréotis, canal qui était plus important dans l'histoire du monde que le Canal de Suez !

Ici se termine le texte de G. Maître conservé dans les papiers du Père J. Fatvre.